

Conditions Générales Techblock Ltd

Version : 3.0

Date : 7 juillet 2026

Entrée en vigueur : 7 juillet 2026

Techblock Ltd (« Techblock »), immatriculée au Companies House sous le numéro 14400234, dont le siège social est situé Peer House 8-14 Verulam Street, Londres, Angleterre, WC1X 8LZ, ci-après dénommée « Techblock » ou « la Société ».

1. À propos des présentes Conditions Générales

1.1. Objet

Les présentes Conditions Générales (« CG », les « Conditions ») constituent un accord juridiquement contraignant conclu entre les clients de Techblock (le « Client ») et Techblock Ltd (« Techblock », « Nous »), concernant l'accès et l'utilisation par le Client des services fournis par Techblock, tels que décrits ci-dessous (les « Services Techblock » ou les « Services »).

En accédant à son Wallet non-custodial (ou portefeuille crypto auto-hébergé), le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté d'être lié par l'ensemble des présentes Conditions. À défaut d'accord, le Client est expressément interdit d'utiliser le Wallet non-custodial proposé par Techblock et doit cesser immédiatement toute utilisation.

Techblock fournit au Client les informations ou documents requis sur un support durable lorsque cela est nécessaire. Le Client reconnaît que le service est fourni exclusivement par voie électronique, qu'il dispose d'une connexion Internet et d'une adresse e-mail. Il reconnaît également que l'utilisation d'un support durable est adaptée à sa situation et qu'il est en mesure de consulter ces informations sur un tel support.

1.2. Opposabilité et preuve

Les présentes Conditions sont mises à disposition sur le site internet Deblock et sur l'application mobile Deblock. Elles peuvent également être communiquées par email.

La validation automatique des Conditions lors de la création du Wallet vaut acceptation.
Les Conditions sont également communiquées automatiquement lors de toute mise à jour.
Les communications et documents sont archivés sur un support fiable et durable.

1.3. Langue

Les présentes Conditions peuvent être traduites en anglais afin d'en faciliter la compréhension. En cas de litige, seule la version française fera foi.

1.4. Modification

Techblock peut modifier les Conditions à tout moment pour les raisons suivantes :

- les rendre plus claires ou utiles ;
- refléter l'évolution du modèle d'exploitation ou des technologies utilisées ;
- se conformer aux exigences légales ou réglementaires ;
- intégrer de nouveaux services ou produits.

Les modifications s'appliquent immédiatement.

En cas de refus, le Client devra télécharger sa clé privée et cesser l'utilisation du NCW.

La version des Conditions applicables est celle en vigueur à la date d'exécution du Service concerné. Il est recommandé au Client de conserver la version des Conditions en vigueur au jour de la réalisation des Services qu'il a utilisés, nonobstant les règles d'archivage mises en œuvre par Techblock.

1.5. Nullité d'une clause

La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité de l'ensemble des Conditions.

2. Définitions

Crypto-Actif : représentation numérique d'une valeur ou d'un droit transférable et stockable électroniquement au moyen d'une technologie de registre distribué.

Services Techblock : produits et services proposés aux utilisateurs de wallets Techblock.

Application Deblock : application via laquelle les Services sont accessibles.

Wallet Non-Custodial (NCW) : wallet permettant au Client de stocker, suivre, transférer et gérer ses crypto-actifs. Le Client est seul détenteur des clés privées. Ni Techblock ni Deblock n'en sont dépositaires.

Crypto-Actifs supportés : crypto-actifs disponibles selon les juridictions.

Clé privée : clé alphanumérique permettant d'accéder au NCW.

Clé de chiffrement : clé permettant de chiffrer/déchiffrer la clé privée.

Opérations sensibles : actions présentant un risque accru de fraude.

Transactions : toute transaction effectuée via des crypto-actifs.

Smartphone principal : smartphone permettant d'effectuer les opérations sensibles via authentification forte.

3. Règles générales applicables

Pour disposer d'un NCW Techblock et utiliser les Services, le Client doit ouvrir un compte de monnaie électronique auprès de Deblock SAS et compléter les procédures de vérification d'identité.

Deblock peut à sa seule discrétion, refuser d'ouvrir, suspendre ou clôturer un compte.

3.1. Services liés au Wallet Non-Custodial

Service	Description
Wallet Non-Custodial	Le wallet dispose d'un mécanisme de signature unique : la clé privée chiffrée est stockée dans l'application Deblock.
Retrait de crypto-actifs	Le Client peut transférer des crypto-actifs vers un wallet externe (uniquement crypto-actifs supportés).
Dépôt de crypto-actifs	Le Client peut recevoir des crypto-actifs depuis un wallet externe (uniquement crypto-actifs supportés).
Récupération sécurisée	En cas de perte d'accès à l'application, un système sécurisé permet la récupération sans que Techblock ou Deblock n'aient accès à la clé privée.

3.2. Détails du Wallet

3.2.1. Création

Lors de l'inscription aux services Deblock, le Client doit d'abord passer le processus de connaissance client (« KYC ») de Deblock avant que soient créés à la fois (i) le compte de monnaie électronique du Client fourni par Deblock SAS et (ii) le NCW.

Lors de la configuration du NCW du Client, les clés privées permettant l'accès aux Crypto-Actifs supportés qui seront stockés sur le NCW sont générées, comme précisé ci-dessous.

3.2.2. Clé privée

La clé privée du Client demeure exclusivement sur les appareils du Client. Le Client peut également la stocker sur le service cloud de son choix.

Le Client reconnaît que la gestion de Crypto-Actifs au moyen d'un wallet non-custodial implique qu'il est responsable de la sécurité de ses clés privées et que tout vol ou partage de ces clés peut entraîner la perte irréversible de ses actifs.

3.2.3. Récupération

Si le Client supprime l'application Deblock ou perd son appareil mobile, les processus mis en place permettront au Client de récupérer l'accès à son NCW :

- la clé privée chiffrée du Client sera sauvegardée dans les systèmes Techblock et pourra donc être récupérée sur l'appareil du Client ;
- la clé de chiffrement du Client sera sauvegardée soit dans le compte cloud du Client, soit auprès du prestataire tiers de Techblock, lequel effectuera une vérification KYC afin de confirmer que c'est bien le Client qui initie la récupération de la clé privée, avant de renvoyer au Client la clé de chiffrement.

3.3. Restrictions

3.3.1. Restrictions relatives au Client

Le Service est réservé exclusivement à l'usage personnel du Client. Le compte Client ouvert au titre des présentes Conditions est destiné à enregistrer les transactions du Client relatives à sa vie privée uniquement, à l'exclusion de toutes transactions effectuées à des fins professionnelles ou en qualité de professionnel.

Le Client déclare qu'au moment de son inscription au Service :

- il/elle est âgé(e) de plus de 18 ans ;
- il/elle n'est soumis(e) à aucune interdiction légale ou judiciaire, ni à aucune incapacité ;
- toutes les informations fournies lors de l'inscription sont sincères, exactes et à jour, et il/elle informera Deblock de toute modification de ces informations ;
- il/elle agit pour son propre compte et dans son propre intérêt ;
- il/elle ne détient pas déjà un NCW Techblock ;
- il/elle n'est pas une « US Person » ni assimilé(e), c'est-à-dire qu'il/elle n'est pas un contribuable américain au sens de l'administration fiscale américaine et du Foreign Account Tax Compliance du 18 mars 2010.

Toute modification doit être communiquée par le Client par écrit et sans délai au Support Client à l'adresse suivante : support@deblock.com. Techblock n'est pas responsable des conséquences résultant du non-respect par le Client de ses obligations. Des documents justificatifs appropriés peuvent être demandés par Deblock et fournis volontairement par le Client.

3.3.2. Restrictions relatives aux transactions

Le Client doit agir de manière raisonnable et responsable lors de l'utilisation du NCW. Il est interdit d'utiliser le NCW pour acheter des biens ou services liés à des activités illégales ou contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, notamment, sans limitation, les activités ou comportements suivants :

- à des fins illégales (par exemple, commettre une fraude) ;
- d'une manière que Techblock estime raisonnablement susceptible de nuire à sa capacité à fournir ses Services ;
- utiliser, dans le cadre des Services Techblock, des fonds provenant de sources illégales ;
- permettre à toute autre personne d'accéder ou d'utiliser le NCW du Client ;
- tenter d'exploiter une vulnérabilité, de contourner des mesures de sécurité ou de perturber ou nuire au bon fonctionnement des Services Techblock, de l'application Deblock, ou introduire / permettre l'introduction de virus, bugs, malwares, etc. dans les systèmes Techblock ;
- utiliser les Services Techblock de manière à constituer une infraction d'évasion fiscale ou de fraude fiscale, ou à faciliter une telle infraction ;
- dont la nature est directement ou indirectement menaçante, insultante, diffamatoire, discriminatoire, raciste, xénophobe, homophobe, ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui ;
- portant atteinte à la dignité humaine ;

- incitant à commettre une infraction, un délit, un crime ou un acte de terrorisme, ou faisant l'apologie de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité ;
- permettant à des tiers d'obtenir directement ou indirectement des substances ou produits illicites ;
- soumis à un régime juridique spécifique et exercé en violation de ce régime (ex. agences de voyage, professions médicales, professions juridiques, etc.) ;
- liés à l'acquisition, l'utilisation ou le transfert de crypto-actifs ou de fonds dans un cadre déraisonnable, abusif ou professionnel et/ou dans le cadre d'un schéma transactionnel global frauduleux, en l'absence de protocoles de sécurité spécifiques et de surveillance des flux financiers.

Si le Service est utilisé pour acheter des produits ou services résultant de telles activités, Deblock mettra fin à sa relation avec le Client.

4. Services du Wallet non-custodial

Ni Techblock ni Deblock n'exercent de contrôle sur le NCW du Client et ne peuvent déplacer les Crypto-Actifs stockés via le NCW. Le Client seul contrôle les moyens d'accès à ses Crypto-Actifs.

Le Client doit donc veiller à ce que l'accès à sa clé privée soit conservé en permanence dans un lieu sûr.

4.1. Wallet non-custodial

Le Client est seul responsable du maintien de la sécurité de son NCW afin d'éviter toute perte d'accès et/ou de contrôle sur celui-ci. Techblock ne peut être tenu responsable d'une perte d'accès au NCW du Client. Il est recommandé au Client de sauvegarder la clé de chiffrement du NCW sur son compte cloud (iCloud pour iOS et GDrive pour Android).

Si le Client demande à télécharger la clé privée de son NCW, il devra maintenir des mesures de sécurité adéquates et le contrôle de sa clé privée, de l'accès et de l'utilisation de son NCW, ainsi que de ses identifiants permettant l'accès aux clés privées. Deblock ne pourra être tenu responsable des pertes ou dommages subis par le Client du fait d'un accès ou d'une utilisation non autorisée du NCW du Client.

4.2. Crypto-Actifs supportés

Techblock prend en charge un nombre limité de chaînes (« Chaînes supportées »).

Le NCW est destiné uniquement à l'utilisation d'actifs compatibles avec les Chaînes supportées. Le Client ne doit en aucun cas tenter d'utiliser son NCW pour stocker, envoyer, demander ou recevoir des actifs autres que ceux supportés par les Chaînes supportées. Techblock n'assume aucune responsabilité en lien avec toute tentative d'utilisation ou de transfert vers le NCW du Client de Crypto-Actifs qui ne sont pas supportés.

Techblock peut, à sa seule discrétion, cesser de supporter une chaîne. Les Crypto-Actifs reposant sur cette chaîne doivent être vendus ou transférés vers un autre wallet avant la suppression de la chaîne du NCW.

4.3. Dépôts et retraits

Le Client reconnaît et accepte qu'en confirmant l'envoi de ses Crypto-Actifs, il a vérifié et confirmé que l'adresse du wallet destinataire, dans le cadre d'un dépôt ou retrait, supporte le type de crypto-actifs ou de token envoyé, qu'il s'agit d'une adresse valide, et que c'est la bonne adresse destinataire.

Techblock n'intervient pas dans les transferts de Crypto-Actifs et n'est pas responsable des pertes de Crypto-Actifs du Client, ni tenu d'aider les Clients à les récupérer.

4.4. Propriété

La propriété des Crypto-Actifs détenus dans le NCW demeure à tout moment au Client et n'est pas transférée à Techblock.

4.5. Forks et airdrops

Comme indiqué à l'article 4.4 vous demeurez le propriétaire légal et bénéficiaire de tous Crypto-Actifs détenus dans votre NCW, ainsi que le bénéficiaire des actifs supplémentaires résultant (i) d'un fork réseau pouvant être supporté par votre NCW, et (ii) d'un airdrop ou d'une distribution similaire de Crypto-Actifs pouvant être supportée par votre NCW.

Un fork peut résulter du choix d'une organisation, d'une communauté ou d'une entreprise gérant la blockchain de modifier le protocole ou ses règles fondamentales. Dans ce cas, la chaîne se scinde et crée une seconde blockchain. Les deux chaînes partagent les mêmes données historiques avant la scission mais ne suivent plus le même chemin.

Étant donné que Techblock fournit des wallets non-custodial, il incombe à l'utilisateur de réagir aux changements de protocole affectant les Crypto-Actifs concernés. Techblock fera de son mieux pour signaler ces événements avant le changement de protocole et conseiller les Clients sur les mesures raisonnables à prendre.

5. Divulcation des risques

En complément des risques précédemment divulgués dans les présentes Conditions, vous comprenez que :

- les Crypto-Actifs, y compris les stablecoins, ne sont pas une monnaie ayant cours légal ni une devise garantie par un gouvernement ;
- la valeur d'un Crypto-Actif donné peut être imprévisible, incertaine et volatile ;
- les échanges de Crypto-Actifs peuvent être soumis à des forces de marché irrationnelles, parfois substantielles, et il peut être difficile de comprendre pourquoi le marché évolue dans une direction donnée ;
- la nature des Crypto-Actifs peut entraîner un risque accru de criminalité financière ;
- les Crypto-Actifs et/ou les technologies/protocoles associés peuvent être exposés à un risque accru de cyberattaque, pouvant entraîner une impossibilité d'accès aux Crypto-Actifs et/ou une diminution substantielle de leur valeur ;
- les moyens de récupération de Crypto-Actifs perdus ou volés peuvent être limités ou inexistants. Si vous envoyez des Crypto-Actifs à une adresse incorrecte, il peut être impossible de les récupérer ;
- les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Aucune déclaration n'est faite selon laquelle un investissement atteindra ou est susceptible d'atteindre des profits ou pertes similaires, ou que des pertes significatives seront évitées ;
- les actifs numériques peuvent être échangés au moyen de nouvelles technologies (notamment les technologies de registre distribué - « DLT ») et pourraient à l'avenir inclure des technologies inexistantes aujourd'hui. Ces technologies nouvelles peuvent affecter défavorablement les Crypto-Actifs et entraîner, entre autres, l'anonymat de la propriété, l'irréversibilité des transactions, des transactions accidentelles, et des préoccupations relatives à l'enregistrement, la compensation et le règlement ;
- même si un acteur accepte aujourd'hui un Crypto-Actif en paiement, il est possible qu'il ne l'accepte plus à l'avenir. Par exemple, certains commerçants acceptant aujourd'hui Bitcoin ou Ether pourraient ne plus les accepter dans le futur.

6. Sécurité

6.1. Protection des Crypto-Actifs

La propriété des Crypto-Actifs supportés demeure à tout moment au Client et n'est pas transférée à Techblock. Le Client accepte d'être responsable de toutes les actions effectuées via le NCW, qu'elles aient été autorisées par le Client ou non. Le Client s'engage à notifier Techblock immédiatement s'il soupçonne que son compte a été compromis.

6.2. Sécurité du NCW

Techblock met en œuvre tous les moyens raisonnables pour sécuriser les actifs du Client, et demande au Client d'en faire de même en protégeant ses informations de sécurité et de wallet.

Cela signifie que le Client ne doit pas conserver ses informations de sécurité à proximité de l'appareil utilisé pour accéder au wallet, et qu'il doit les dissimuler ou les protéger s'il les note ou les stocke.

Voici quelques conseils :

- ne jamais partager les clés privées du NCW avec quiconque ;
- veiller à fermer l'application Deblock (ou tout autre moyen d'accès au compte) lorsqu'elle n'est pas utilisée ;
- sécuriser les appareils utilisés pour accéder au wallet Techblock ;
- sécuriser les facteurs de connexion à l'application Deblock (comme le compte email, la carte SIM ou le numéro de téléphone) et ne pas les laisser à disposition d'autres personnes ;
- télécharger les dernières mises à jour logicielles de l'appareil et la dernière version de l'application Deblock dès qu'elles sont disponibles.

6.3. Authentification forte

Les activités suivantes nécessitent une authentification forte. Après connexion au compte Deblock (elle-même soumise à une authentification forte), le Client est invité à définir un code à 4 chiffres (le « code à 4 chiffres »), qui sera requis pour effectuer des opérations sensibles.

Si le Client le souhaite, l'authentification via code à 4 chiffres peut être remplacée par une authentification biométrique gérée par le smartphone (empreinte digitale ou reconnaissance faciale¹). Pour changer de méthode d'authentification, le Client devra s'authentifier en saisissant son code à 4 chiffres.

Ainsi, pour effectuer une opération sensible, le Client doit s'authentifier fortement :

- soit via le code à 4 chiffres : combinaison des critères **de connaissance** (connaissance du code à 4 chiffres) et **de possession** (possession du smartphone principal) ;
- soit via l'authentification biométrique : combinaison des critères **d'inhérence** (biométrie) et **de possession** (possession du smartphone principal).

¹ En tant que fonctionnalité du smartphone, les données biométriques ne sont pas traitées par Deblock.

Les activités suivantes requièrent une authentification forte avant de pouvoir être réalisées via l'application :

- ajouter un nouveau wallet tiers bénéficiaire afin de transférer des fonds depuis le wallet non-custodial de l'utilisateur vers ce wallet ;
- signer toute transaction au moyen du wallet non-custodial.

6.4. Téléchargement des clés privées du Client

Si le Client souhaite télécharger ses clés privées au lieu de les conserver dans l'architecture Techblock Ltd, il pourra demander la clé privée de son NCW via l'application. Dans ce cas, le Client est averti de ne pas réaliser de transactions crypto en dehors de l'application Deblock (par exemple via Metamask ou Ledger).

Si le Client effectue malgré tout des transactions en dehors de l'application Deblock, il recevra un avertissement après la première transaction. En cas de seconde transaction, Deblock procédera à la sortie de relation (offboarding) et clôturera le compte de monnaie électronique conformément aux Conditions Générales de Deblock SAS.

6.5. Accès au Wallet non-custodial du Client

Lorsque le Client choisit de clôturer son compte Deblock ou qu'il est « offboardé », il lui sera demandé de télécharger sa clé privée afin de conserver l'accès à son wallet et aux Crypto-Actifs détenus via un autre prestataire de wallet non-custodial.

Si vous, ou Deblock, clôturez le compte Client, toutes les fonctionnalités de l'application seront désactivées à l'exception de l'option d'exportation de la clé privée du NCW. Le Client pourra exporter sa clé privée vers toute autre solution de wallet non-custodial en dehors de Deblock.

7. Droit applicable et règlement des litiges

Dans la mesure où la loi applicable le permet, les présentes Conditions sont régies à tous égards, notamment quant à leur validité, leur interprétation et leurs effets, par le droit du Royaume-Uni, sans application des règles de conflit de lois, dans la mesure où ces principes ou règles ne sont pas d'application impérative et permettraient ou imposeraient l'application du droit d'une autre juridiction.

Dans la mesure où la loi applicable le permet, à défaut d'accord amiable, tout litige né de ou lié aux présentes Conditions ou à leur objet ou formation (y compris les litiges ou

réclamations non contractuels) qui n'aurait pas été préalablement résolu par Deblock et le Client d'un commun accord sera tranché exclusivement par les juridictions anglaises compétentes.

8. Divisibilité

La nullité ou l'inopposabilité de l'une quelconque des présentes Conditions n'affecte pas la validité ou l'opposabilité des autres stipulations, qui demeurent en vigueur.

9. Renonciation

Le fait pour Techblock de ne pas exercer, ou de retarder l'exercice, d'un droit, pouvoir ou privilège au titre des présentes Conditions ne vaut pas renonciation.

10. Propriété intellectuelle

10.1. Propriété intellectuelle de Techblock

Techblock détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux produits et Services Techblock.

Sous réserve du respect permanent des présentes Conditions, Techblock concède au Client une licence limitée, révocable, non exclusive et non sous-licenciable lui permettant d'accéder et d'utiliser, uniquement dans le cadre des Services, les éléments Techblock (« Techblock Materials ») pour l'usage personnel du Client. Cette licence est soumise aux présentes Conditions et n'autorise pas : (a) la revente des éléments Techblock ; (b) leur distribution, exécution publique ou affichage public ; (c) leur modification ou la création d'œuvres dérivées ; (d) tout usage autre que celui prévu. La licence prend automatiquement fin si Techblock suspend ou résilie l'accès du Client aux Services. Tous les droits non expressément concédés demeurent réservés à Techblock et/ou à ses concédants/fournisseurs, le cas échéant.

Le Client s'interdit de procéder à toute rétro-ingénierie (reverse engineering) de tout élément Techblock ou de tout produit Techblock (ou de ses concédants ou fournisseurs), c'est-à-dire de les reproduire après un examen détaillé de leur construction ou composition.

Annexe 1 - Importation de wallet externe

1. Objet et périmètre

La présente annexe (« Annexe 1 ») régit l'utilisation du service de connexion de wallet externe (« Service ») accessible via l'application et le site Deblock. Le Service est opéré par Techblock Ltd (« Techblock »), membre du groupe Deblock, fournissant l'infrastructure technique de connexion de wallets externes. Toutes les références à l'application Deblock, aux clients Deblock et aux wallets Deblock dans la présente Annexe 1 renvoient à la marque sous laquelle le Service est accessible au public.

2. Description du Service

Le Service permet aux clients de connecter des wallets externes auto-hébergés (self-custody) directement dans l'application Deblock. Les clients peuvent importer tout wallet EVM, BTC ou SOL via la phrase de récupération ou la clé privée. Toutes les transactions disponibles avec les wallets Deblock natifs peuvent être effectuées avec les wallets externes connectés et sont soumises aux Conditions Générales Deblock SAS acceptées par le client.

3. Éligibilité et prérequis

Le Service est exclusivement disponible pour les clients Deblock existants ayant complété avec succès la vérification d'identité et confirmé être les propriétaires légitimes du wallet externe. Le Client doit s'assurer et déclarer que les clés privées associées au wallet n'ont été partagées avec personne.

4. Avertissements de risques et reconnaissances du Client

En utilisant ce Service, les clients reconnaissent et acceptent les risques renforcés suivants :

- les clients sont seuls responsables du maintien de la sécurité des appareils et environnements utilisés, une compromission pouvant entraîner une perte totale des actifs ;
- Deblock ne peut pas récupérer les fonds perdus du fait de clés privées compromises, de transactions envoyées à une mauvaise adresse, ou d'activités réalisées en dehors de son infrastructure ;
- les wallets connectés peuvent être utilisés en dehors du cadre de sécurité Deblock, créant des vulnérabilités si d'autres plateformes sont compromises ;
- Deblock ne garantit pas la sécurité ni la performance des logiciels de wallets tiers ou des ponts de connexion ;

- l'exposition multi-plateformes accroît le risque de brèches de sécurité, compromission de clés et attaques au niveau des appareils ;
- des restrictions de compte peuvent être appliquées en fonction d'évaluations d'activité du wallet conformément aux politiques de Deblock ;
- des vulnérabilités de smart contracts dans des protocoles DeFi connectés et/ou le partage du wallet avec un tiers peuvent entraîner une perte irrécouvrable de fonds ;
- la volatilité des marchés et les risques de liquidité peuvent affecter les actifs connectés ;
- le support Deblock est strictement limité aux opérations dans l'application ; Deblock ne peut pas fournir d'assistance ou de remédiation pour les problèmes, pertes ou vulnérabilités provenant de plateformes ou protocoles externes.

5. Processus de connexion du wallet

Pour connecter un wallet externe, les clients doivent utiliser la phrase de récupération ou la clé privée du wallet et réaliser l'intégralité du processus dans l'application Deblock. Le Service n'est disponible qu'après l'achèvement de toutes les étapes de vérification requises.

6. Droits d'utilisation externe et limitations

Les wallets connectés peuvent être utilisés en dehors de l'application Deblock. Les clients acceptent l'entière responsabilité de la sécurité des plateformes externes et des compromissions potentielles, ainsi que le respect des réglementations applicables sur toutes les plateformes utilisées.

7. Sécurité et stockage

Au sein de l'application Deblock, les wallets externes connectés bénéficient des mêmes protocoles de chiffrement, de stockage et de signature que les wallets natifs Deblock. Ni Techblock ni Deblock n'ont accès aux clés privées ou tokens des clients. La gestion de la clé de chiffrement dans l'application suit les mêmes standards que l'infrastructure wallet interne : une fois un wallet importé, l'application réutilise la clé de chiffrement (stockée sur le cloud du client et en séquestre/escrow) pour générer une sauvegarde chiffrée du nouveau wallet. Les clients reçoivent et peuvent exporter la clé complète.

8. Responsabilités et obligations du Client

Les clients doivent maintenir le plus haut niveau de sécurité pour leurs clés privées et phrases de récupération. Ils doivent signaler rapidement toute suspicion de compromission et reconnaissent que des restrictions peuvent être imposées à la suite d'évaluations de

risque. Ils acceptent que tout problème technique ou de sécurité lié à des plateformes externes demeure hors du périmètre du support Deblock.

9. Responsabilité et allocation des risques

La responsabilité de Techblock pour les incidents survenant dans ses systèmes et affectant des wallets externes connectés est la même que pour les wallets natifs, telle que documentée dans les Conditions Générales Deblock SAS. Les clients supportent l'entière responsabilité de l'utilisation de leurs wallets sur des plateformes externes et des risques associés. Techblock ne peut être tenu responsable de défaillances, brèches ou interruptions de service provenant de plateformes externes. Techblock fournit le Service technique et n'est pas responsable des fonctions de compte régulées, lesquelles relèvent de Deblock SAS.

10. Limitations et restrictions du Service

Le support est strictement limité aux fonctionnalités disponibles dans l'application Deblock. La disponibilité du Service peut être restreinte en réponse à des exigences réglementaires ou à des évaluations de risque spécifiques. Deblock se réserve le droit de suspendre ou modifier la fonctionnalité de connexion de wallet avec un préavis minimal lorsque les besoins opérationnels l'exigent.

11. Retrait et déconnexion

Les clients peuvent se retirer du Service et déconnecter leur wallet externe à tout moment. Le retrait ou la déconnexion n'affecte pas les transactions déjà exécutées via les wallets connectés.

12. Protection des données et confidentialité

Les données personnelles traitées dans le cadre du Service sont traitées conformément aux lois applicables en matière de protection des données et à la politique de confidentialité Deblock. Le délégué à la protection des données peut être contacté à dpo@deblock.com. Les transactions et données associées sont couvertes par le secret professionnel, sauf exigence légale ou nécessité de se conformer aux obligations LCB-FT.

13. Frais

Le Service est fourni gratuitement.

14. Modification et résiliation de l'Annexe 1

Techblock peut modifier ou résilier le Service à tout moment, y compris avant le terme initial, pour tout motif, notamment des changements réglementaires, des mises à jour produit, ou le non-respect des Conditions ou de l'Annexe.

Techblock se réserve le droit de modifier l'Annexe 1 avec un préavis minimal d'un (1) jour calendaire. Les modifications seront communiquées via l'application Deblock ou par email.

15. Force majeure

Ni Techblock ni Deblock ne peuvent être tenus responsables des retards ou manquements causés par des événements échappant à leur contrôle raisonnable, y compris catastrophes naturelles, cyberattaques, ou changements réglementaires.

16. Droit applicable et juridiction

L'Annexe 1 est régie par le droit anglais. Les tribunaux d'Angleterre sont exclusivement compétents pour tout litige né de ou lié à l'Annexe 1.

17. Intégralité de l'accord

L'Annexe 1 constitue l'intégralité de l'accord entre vous et Techblock concernant le Service et remplace tout accord antérieur relatif au Service.

18. Cession

Vous ne pouvez céder ou transférer vos droits ou obligations au titre de l'Annexe 1 sans l'accord écrit préalable de Techblock. Techblock peut céder ses droits et obligations à une autre entité à condition que cela ne diminue pas vos droits.

19. Renonciation

Le défaut d'application par Techblock ou Deblock d'une stipulation de l'Annexe 1 ne constitue pas une renonciation à l'application de cette stipulation.

20. Divisibilité

Si une stipulation de l'Annexe 1 est jugée invalide ou inapplicable, les autres stipulations demeurent pleinement en vigueur.

21. Langue

L'Annexe 1 peut être traduite en anglais pour convenance. En cas de divergence, la version française prévaut.

Annexe 2 - CGU relatives aux services sur matières premières

Introduction

Techblock Ltd est une société privée à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles, immatriculée sous le numéro 14400234, dont le siège social est situé au 8-14 Verulam St, Londres WC1X 8LZ, Royaume-Uni.

Les présentes Conditions Générales (« CGU ») régissent l'utilisation des Services sur Matières Premières (« Service ») accessibles via l'application et le site internet Deblock. Le Service est exploité par Techblock Ltd (« Techblock ») dans le cadre du Groupe Deblock.

Toute référence à l'application Deblock, aux clients Deblock et aux portefeuilles Deblock dans les présentes CGU reflète la marque grand public via laquelle le Service est accessible. Les Services sur Matières Premières décrits dans les présentes sont fournis par Techblock Ltd dans l'Espace Économique Européen (« EEE »), ne sont pas réglementés et ne sont couverts par aucun régime de compensation.

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes CGU régissent la relation entre Techblock Ltd (« nous » ou « Techblock ») et les clients (« Client » ou « vous ») lorsque vous utilisez l'application Deblock pour acheter ou vendre des matières premières physiques détenues pour votre compte par Techblock.

Nous désignons l'ensemble de ce qui précède collectivement par le terme « Service ».

La liste des matières premières disponibles via l'application Deblock est directement accessible dans l'application.

Le Service vous permet d'acheter et de vendre des fractions ou des intérêts entiers dans des matières premières physiques (or, argent, palladium et platine) via l'application Deblock. Les matières premières sont cotées à l'once troy, qui est l'unité de mesure standard pour les métaux précieux.

Lorsque vous achetez une matière première via l'application Deblock, Techblock acquiert la quantité correspondante de cette matière première auprès d'une contrepartie de marché et la détient pour votre compte via les services de conservation d'un tiers de confiance. Aucune livraison physique de la matière première ne vous sera effectuée.

Votre solde en matières premières tel qu'affiché dans l'application Deblock reflète la quantité de la matière première concernée détenue au nom de Techblock auprès de l'établissement

financier, sur une base non allouée, pour votre compte. Vous n'avez aucune relation juridique directe avec l'établissement financier ou toute contrepartie tierce impliquée dans l'acquisition ou la conservation des matières premières.

Les matières premières détenues sur votre application Deblock ne peuvent être transférées, cédées ou autrement mises à disposition d'une personne qui n'est pas cliente de Techblock. Le Service fonctionne en circuit fermé : votre solde en matières premières ne peut être revendu que par l'intermédiaire de Techblock, et ne peut être transféré, envoyé ou autrement mis à disposition d'un tiers, qu'il s'agisse ou non d'un client de Techblock.

Article 2 - Éligibilité et prérequis

Le Service est accessible exclusivement aux clients Deblock existants ayant réussi la vérification d'identité et accepté les présentes CGU.

Techblock se réserve le droit de restreindre l'accès au Service :

- si nous suspectons un comportement frauduleux ;
- en cas de violation des présentes CGU ;
- si Deblock clôture ou suspend votre compte Deblock ;
- si nous avons de bonnes raisons de croire que votre utilisation du Service pourrait nuire à notre réputation ou à nos activités, ou nous affecter négativement, ainsi que l'un de nos services ; ou
- si nous y sommes tenus par la loi.

Article 3 - Avertissements sur les risques et reconnaissances du client

En utilisant ce Service, les clients reconnaissent et acceptent les risques suivants :

- Les matières premières détenues pour votre compte par Techblock ne sont ni de la monnaie électronique ni des espèces. Elles ne sont pas classées comme des investissements spécifiés ou des instruments financiers en vertu des lois applicables de protection des investisseurs dans l'Espace Économique Européen. En conséquence, les services sur matières premières ne sont pas réglementés par l'ACPR, l'AMF ou tout régulateur équivalent dans l'EEE.
- Les matières premières acquises dans le cadre du Service ne bénéficient d'aucun mécanisme de garantie des investisseurs en Europe. La position en matières premières de chaque client est individualisée et ségréguée des actifs propres de Techblock, et ne fait pas partie de l'actif de Techblock en cas d'insolvabilité de cette dernière ; Techblock ne prêtera, ne nantira, ne réutilisera ni n'affectera autrement votre position en matières premières pour son propre compte. Dans l'hypothèse improbable d'une insolvabilité de Techblock, votre position ségréguée sera identifiée et réalisée à votre profit, le produit net étant crédité sur votre compte de trading Deblock, séparément des créances des créanciers généraux de Techblock. Cette

protection ne s'étend pas aux établissements financiers tiers par l'intermédiaire desquels les matières premières sont acquises et détenues. Dans l'hypothèse improbable où un tel établissement deviendrait insolvable, Techblock serait considérée comme un créancier chirographaire de celui-ci, ce qui pourrait affecter votre capacité à recouvrer la pleine valeur de votre position.

- Le Service est non-conseillé. Techblock ne vous fournira aucune recommandation personnalisée, aucun conseil en investissement, ni aucun avis quant à l'adéquation ou la pertinence d'une matière première particulière à votre situation individuelle. Vous êtes seul responsable de toutes les décisions que vous prenez en lien avec les services sur matières premières. Si vous n'êtes pas certain que les services sur matières premières sont adaptés à vos besoins, vous devriez solliciter un conseil professionnel indépendant en matière financière, fiscale ou juridique avant de les utiliser.
- Le prix des matières premières peut monter ou descendre rapidement et de manière significative. Votre capital est à risque et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prix futurs. Techblock n'est pas responsable des pertes que vous subiriez en raison des fluctuations des prix des matières premières, et vous seul supportez l'intégralité du risque de marché lié à la matière première achetée
- . Le taux de change applicable au moment de votre instruction peut évoluer entre le moment où vous soumettez votre instruction et celui où elle est exécutée. Vous pourriez donc recevoir plus ou moins de matières premières, ou plus ou moins d'argent, que ce que vous aviez initialement prévu.
- Bien que Techblock s'efforce raisonnablement de garantir la disponibilité de l'application Deblock et des services sur matières premières sans interruption, elle ne peut en garantir la disponibilité ininterrompue. En cas de problèmes techniques, vous pourriez temporairement ne pas être en mesure d'accéder à l'application Deblock ou aux services sur matières premières.
- Les matières premières acquises pour votre compte sont sourcées par Techblock auprès d'une contrepartie de marché et détenues par l'intermédiaire des services de conservation d'un tiers de confiance, sur une base mutualisée et non allouée auprès de cet établissement. Toutefois, dans les registres propres de Techblock, la quantité de matière première acquise pour votre compte est individualisée et suivie sur une base ségréguée, au cas par cas, séparément des actifs propres de Techblock et des positions des autres clients. Votre créance correspond à une quantité identifiable de métal physique et vous est délivrée par voie de livraison fictive (constructive delivery) au moment du règlement de votre achat. Vous ne disposez d'aucune créance directe à l'égard de l'établissement financier tiers ou de toute autre contrepartie tierce impliquée dans l'acquisition ou la conservation des matières premières ; seule Techblock détient une créance à l'égard de cet établissement, créance qui n'est ni garantie, ni adossée à une quantité de métal physique spécifiquement identifiée ou allouée auprès de cet établissement. En cas d'insolvabilité de l'établissement financier tiers, Techblock serait considérée comme un créancier chirographaire de celui-ci, ce qui pourrait affecter votre capacité à recouvrer la pleine valeur de votre

position. Votre position ségréguée demeure néanmoins distincte des actifs propres de Techblock et ne fait pas partie de la masse patrimoniale de Techblock en cas d'insolvabilité de cette dernière.

Article 4 - Échange de matières premières

Toutes les instructions d'achat ou de vente de matières premières doivent être soumises via l'application Deblock. Techblock ne peut accepter des instructions transmises par tout autre canal, y compris le chat intégré à l'application.

Pour acheter une matière première :

1. Vous devez d'abord créditer votre compte de négociation ;
2. Vous choisissez ensuite une matière première que vous souhaitez négocier.
3. Vous indiquez le montant d'argent que vous souhaitez dépenser, ou la quantité de matière première que vous souhaitez acquérir.
4. Techblock affiche le prix applicable par once (ou toute autre unité de mesure habituellement applicable), spread inclus, ainsi que la quantité estimée de matière première que vous recevrez.
5. Si vous confirmez votre instruction et que Techblock l'accepte, Techblock débitera le montant correspondant de votre compte de négociation Deblock.
6. Votre solde mis à jour en matières premières et la confirmation de transaction seront affichés immédiatement dans l'application Deblock.

Pour vendre une matière première, vous donnez instruction à Techblock de vendre la quantité concernée. Si Techblock accepte votre instruction, elle créditera le produit de la vente sur votre compte de négociation Deblock.

Techblock peut imposer des montants minimum et maximum de transaction ou des limites globales de détention. Les limites applicables vous seront communiquées dans l'application Deblock avant que vous ne soumettiez votre instruction.

Techblock peut refuser d'exécuter une instruction d'achat ou de vente d'une matière première, auquel cas elle ne sera pas responsable des pertes qui en résulteraient. Techblock peut refuser votre instruction dans les cas suivants :

- vous ne disposez pas de fonds suffisants sur votre compte de négociation Deblock ;
- Techblock est dans l'impossibilité de sourcer la matière première demandée sur le marché au moment concerné ;
- Techblock a des motifs raisonnables de suspecter que l'instruction poursuit un objectif illégal, notamment une fraude ou un blanchiment d'argent ; ou
- Techblock a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de l'instruction pourrait nuire à sa réputation ou à son fonds de commerce.

Une fois soumise et acceptée, une instruction d'achat ou de vente d'une matière première ne peut pas être annulée.

Article 5 - Approvisionnement et retrait du compte de trading

Le compte de négociation est exclusivement approvisionné en USDC, soit par transfert d'USDC depuis votre portefeuille auto-hébergé Deblock, soit par l'achat d'USDC.

Vous pouvez retirer à tout moment les USDC détenus sur votre compte de trading en les transférant vers votre portefeuille auto-hébergé Deblock. Vous pouvez également vendre à tout moment les USDC détenus sur votre compte de trading. L'achat et la vente d'USDC constituent des services fournis par Deblock et sont régis par les Conditions Générales de Deblock SAS.

Article 6 - Frais

Lors de l'échange d'une matière première, les frais applicables comprennent :

- un taux de change variable ; et
- des frais fixes par transaction.

Techblock calcule son taux de change par référence au spread bid-ask proposé par ses contreparties de négociation, auquel elle applique un spread supplémentaire. Le taux de change est variable et peut dépendre de facteurs incluant le type de matière première, la liquidité du marché, la volatilité du marché, ainsi que le montant et le type de votre transaction.

Pour chaque échange de matières premières, Techblock facture les frais suivants :

Abonnement Standard	1,99 % du montant de la transaction
Abonnement Premium	0,49 % du montant de la transaction
Abonnement Native	0,49 % du montant de la transaction

Les frais applicables sont affichés dans l'application Deblock au moment de chaque transaction et dans votre historique de transactions. Techblock se réserve le droit de mettre à jour sa grille tarifaire conformément à l'article 9 des présentes CGU.

Article 7 - Responsabilités et obligations du client

Vous êtes responsable :

- de vous assurer que toutes les instructions que vous soumettez sont exactes et complètes ;
- de maintenir la sécurité de vos identifiants de connexion Deblock et de signaler immédiatement tout accès non autorisé suspecté ;
- de respecter toutes les lois et réglementations applicables en lien avec votre utilisation des services sur matières premières, y compris les obligations fiscales applicables ;
- de comprendre les risques associés au négoce de matières premières avant de passer toute instruction ; et
- de maintenir une connexion internet fiable et de garder l'application Deblock mise à jour dans sa version la plus récente.

Article 8 - Responsabilité

Techblock ne sera pas responsable des pertes résultant de :

- votre violation des présentes CGU ou toute utilisation illégale des services sur matières premières ;
- l'indisponibilité des services sur matières premières due à une maintenance planifiée ou d'urgence ;
- événements échappant au contrôle raisonnable de Techblock, notamment des perturbations de marché, des mesures réglementaires, des cyberattaques ou des catastrophes naturelles ;
- l'insolvabilité de tout établissement financier tiers détenant des matières premières en conservation pour le compte de Techblock ; ou
- des fluctuations des prix des matières premières.

Si vous ne respectez pas les présentes CGU de manière substantielle et que cela cause un préjudice à Techblock, vous en serez responsable, y compris de tous les frais juridiques raisonnables engagés par Techblock à ce titre. Techblock prendra des mesures raisonnables pour atténuer tout préjudice de ce type.

Article 9 - Modifications des CGU

Techblock peut modifier les présentes Conditions afin de refléter des évolutions réglementaires, des améliorations techniques ou une mise à jour de l'évaluation des risques.

Techblock vous notifiera tout changement substantiel avec un préavis de trente (30) jours via l'application Deblock. Si vous n'acceptez pas les Conditions modifiées, vous pouvez cesser d'utiliser les services de matières premières avant l'entrée en vigueur des

changements. La poursuite de votre utilisation des services de matières premières après l'expiration du délai de préavis vaut acceptation des Conditions modifiées.

Article 10 - Résiliation

Vous pouvez cesser d'utiliser les services sur matières premières à tout moment. La cessation d'utilisation des services sur matières premières n'affecte pas les transactions déjà exécutées ni les matières premières déjà détenues pour votre compte par Techblock.

Techblock s'efforcera de vous donner un préavis de deux (2) mois si elle doit interrompre entièrement les services sur matières premières. Toutefois, Techblock peut suspendre ou mettre fin immédiatement à votre accès dans les cas suivants :

- elle suspecte une activité frauduleuse ou illégale sur votre compte;
- vous n'avez pas fourni les informations requises ou avez fourni des informations fausses ou trompeuses ;
- vous avez violé les présentes CGU de manière significative ou répétée ;
- votre utilisation continue présente un risque pour la réputation ou les activités de Techblock ; ou
- Techblock y est tenue par la loi ou la réglementation.

Si Techblock interrompt les services sur matières premières ou suspend votre accès, toutes les matières premières détenues pour votre compte seront liquidées au prix de marché en vigueur et le produit net crédité sur votre compte de négociation Deblock.

Article 11 - Protection des données et confidentialité

Les données personnelles traitées dans le cadre du Service le sont conformément aux lois applicables en matière de protection des données et à la Politique de confidentialité Deblock. Le Délégué à la Protection des Données (DPO) peut être contacté à l'adresse dpo@deblock.com. Les transactions et les données afférentes sont couvertes par le secret professionnel, sauf si la loi l'exige ou pour se conformer aux obligations de lutte contre le blanchiment d'argent.

Article 12 - Fiscalité

Vous pouvez être redevable d'impôts ou d'autres charges à la suite d'opérations sur matières premières. Techblock n'est pas responsable du calcul, du prélèvement ou du reversement de tout impôt en votre nom, et ne vous fournira pas de rapports fiscaux ni à toute autorité fiscale. Vous êtes seul responsable de la détermination et du respect de vos propres obligations fiscales.

Article 13 - Comment nous contacter

Si vous êtes insatisfait des services sur matières premières, veuillez contacter Techblock en premier lieu via le chat intégré à l'application ou en nous envoyant un e-mail à support@deblock.com. Techblock examinera votre réclamation et répondra par e-mail dans un délai raisonnable.

Article 14 - Force majeure

Ni Techblock ni aucune entité du Groupe Deblock n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution de ses obligations résultant d'événements échappant à son contrôle raisonnable, notamment des catastrophes naturelles, des pandémies, des cyberattaques, des défaillances d'infrastructure ou des changements réglementaires.

Article 15 - Intégralité de l'accord

Les présentes CGU, conjointement avec les Conditions Générales Deblock et la grille tarifaire applicable, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Techblock concernant les services sur matières premières et remplacent tout accord ou toute déclaration antérieure.

Article 16 - Cession

Vous ne pouvez pas céder ou transférer vos droits ou obligations dans le cadre des présentes CGU sans le consentement écrit préalable de Techblock. Techblock peut céder ses droits et obligations à une autre entité du Groupe Deblock ou à un successeur dans le cadre d'une restructuration d'entreprise, sous réserve que cette cession ne diminue pas significativement vos droits.

Article 17 - Renonciation

Le fait pour Techblock de ne pas faire respecter une disposition des présentes CGU à une occasion donnée ne constitue pas une renonciation à cette disposition ni au droit de Techblock de la faire respecter à l'avenir.

Article 18 - Divisibilité

Si une disposition des présentes CGU est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, les dispositions restantes continueront de produire pleinement leurs effets.

Article 19 - Langue

Les présentes CGU peuvent être traduites dans d'autres langues à titre indicatif. En cas de divergence entre une traduction et la version anglaise, la version anglaise prévaut.

Article 20 - Droit applicable et juridiction

20.1 Services fournis par Deblock SAS

Dans la mesure où les Services sont fournis par Deblock SAS, y compris notamment les services d'achat et vente de crypto-actifs, les services de monnaie électronique et les services sur crypto-actifs, les présentes CGU sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à ces services relève de la compétence des juridictions françaises compétentes, sans préjudice des règles impératives de protection des consommateurs.

20.2 Services fournis par Techblock Ltd

Dans la mesure où les Services sont fournis par Techblock Ltd, ces services sont régis par le droit anglais.

Tout litige relatif exclusivement à ces services techniques relève de la compétence des juridictions d'Angleterre et du Pays de Galles.

20.3 Protection impérative des consommateurs

Aucune disposition du présent Article ne prive les consommateurs de la protection qui leur est accordée par les dispositions impératives de la loi de leur pays de résidence habituelle.